

Marché : n° 416740

Appellation commerciale : Véhicule de balisage - Renault Master DCI 3500 kg



Titulaire :

Disponibilité du marché : du 05/08/2024 au 04/08/2027



Carrossier Constructeur 

Soumis à ajustement et à reconduction

DESCRIPTIF TECHNIQUE :

Châssis	Marque	RENAULT
	Type	Master 4 (XDD)
	PTAC	3500 Kg
	Empattement	3 583 mm
	Puissance maximum	Dci 150
	Puissance fiscale	8 cv
	Couple maximum	360 Nm
	Pneumatiques dimensions	205/75 R16 C
	Pneumatiques type	été
	Roue de secours	Livrée en vrac dans cellule
Dimensions et masses	Longueur hors tout	5 700 mm
	Largeur hors tout	2 090 mm
	Hauteur hors tout	2 970 mm
	Diamètre de braquage entre mur	13 400 mm
Cabine	Nombre de places	2 ou 3 places
	Lève-vitres	Electrique
	Fermeture	Centralisée

Carrosserie	Structure	Caisse en panneaux sandwich épaisseur 30 mm, assemblés par profils aluminium.
	Accès	Rideaux à lames aluminium en latéral et à l'arrière. Emmarchements latéraux dans le plancher.
	Aménagement	Porte coulissante de séparation cabine/cellule. Revêtement du plancher en polyuréthane type LineX.

	Interrupteurs et voyants cabine	Façade centralisée au tableau de bord avec toutes les commandes de l'ensemble toit
--	---------------------------------	--

Signalisation et Balisage	Ensemble de toit	Ensemble de toit marque Mercura, composé d'un triangle relevable, flèches KR43 et d'une PMV de 200 mm. 2 gyrophares orange à leds.
	Balisage	Balisage zébra rouge / blanc AV et AR
Lot de bord	cric adapté au véhicule	Cric d'origine Renault
	clé démonte roue	Clé d'origine Renault
	roue de secours	Roue de secours livrée en vrac dans la cellule
	triangle de présignalisation	1 triangle dans la cabine
	gilets haute visibilité	2 gilets dans la cabine

Options	De nombreuses options sont disponibles sur ce marché, veuillez contacter directement votre interlocuteur UGAP.	
---------	--	--

DOCUMENTATION :		
A la livraison du premier véhicule ou d'une série de véhicules :		
1 attestation garantissant la fourniture des pièces de rechange ou de sous-ensembles adaptables pour l'équipement pendant 10 années à compter du jour de la livraison		
le certificat garantissant pendant 8 ans la protection contre la corrosion		
concernant la pose des films athermiques sur les vitres du véhicule (si l'option est retenue)		
A la livraison de chaque véhicule :		
1 copie des documents administratifs nécessaires à son immatriculation;		
Les certificats de garantie associés au châssis et à l'équipement en 2 exemplaires, la documentation technique de mise en œuvre de l'équipement en 1 exemplaire, la documentation technique d'entretien de l'équipement		
1 nomenclature détaillée avec référence sous forme de catalogue, papier ou numérique des principaux éléments mécaniques du châssis		

1 nomenclature détaillée avec référence sous forme de catalogue, papier ou numérique des principaux éléments composant l'équipement
1 schéma des installations électriques de l'équipement

Réf Ugap	Véhicule de base	Délais
4206553	Châssis de balisage - PTAC 3,5 t - châssis Renault Master XDD DCI 150 ch finition Advance - L2H1 P1 franco de port	540
4206554	Châssis de balisage - PTAC 3,5 t - châssis Renault Master XDD DCI 150 ch finition Advance - L2H1 1 unité P1 départ usine	540
4206555	Châssis de balisage - PTAC 3,5 t - châssis Renault Master XDD DCI 150 ch finition Advance - L2H1 - 2 à 4 unités P1 franco de port	540
4206556	Châssis de balisage - PTAC 3,5 t - châssis Renault Master XDD DCI 150 ch finition Advance - L2H1 - 2 à 4 unités P1 départ usine	540
4206557	Châssis de balisage - PTAC 3,5 t - châssis Renault Master XDD DCI 150 ch finition Advance - L2H1 - 5 à 8 unités P1 franco de port	540
4206558	Châssis de balisage - PTAC 3,5 t - châssis Renault Master XDD DCI 150 ch finition Advance - L2H1 - 5 à 8 unités P1 départ usine	540
4206559	Châssis de balisage - PTAC 3,5 t - châssis Renault Master XDD DCI 150 ch finition Advance - L2H1 - sup. à 8 unités P1 franco de port	540
4206720	Châssis de balisage - PTAC 3,5 t - châssis Renault Master XDD DCI 150 ch finition Advance - L2H1 - sup. à 8 unités P1 départ usine	540

(*) En cas d'absence de réponse, c'est le délai contractuel qui s'applique.

GARANTIES CONTRACTUELLES :	
Châssis + cabine	2 ans
Equipement complet	2 ans
Carrosserie - structure mécanique	2 ans
Anti-corrosion sur châssis cabine	8 ans
Anticorrosion équipement	5 ans